

MESURES PLAN VIGIPIRATE ACCUEIL COLLECTIFS DE MINEURS

Suite aux divers événements tragiques qu'a vécu notre pays récemment, les mesures du Plan Vigipirate ont été renforcées à l'échelle nationale, avec le passage au niveau "urgence attentat" de la posture Vigipirate.

Cette mesure se traduit par une plus forte sécurisation des accueils collectifs de mineurs.

A partir du mercredi 18/10 et jusqu'à nouvel ordre, de nouvelles consignes seront donc mises en place, il est demandé :

- De limiter les attroupements sur les horaires d'accueil.
- De ne plus se garer devant le centre social Capelette.
- Les parents ne sont plus autorisés à rentrer dans les salles d'activité de l'accueil collectif de mineurs. Les accueils se feront donc à l'extérieur, il faudra se présenter auprès du directeur ACM au niveau du portail blanc.

Nous rappelons qu'il est interdit d'entrer dans l'école sans y être autorisé lorsque les portes sont fermées.

Nous rappelons également que l'identité des personnes étrangères à l'établissement est systématiquement vérifiée et que toute nouvelle personne qui récupère un enfant doit être mentionnée en amont à la direction. En cas de doute, la direction peut refuser de laisser l'enfant partir.

En cas de rdv ou de récupération d'un enfant, vu au préalable avec la direction, merci d'appeler le directeur au 07 72 45 32 90 pour signaler votre présence devant le centre social. Le directeur ramènera l'enfant à l'entrée du centre social (portail blanc).

Les sorties et déplacements demeurent pour le moment autorisés.

Nous vous remercions de votre compréhension et comptons sur votre vigilance et votre implication dans cette période difficile.

La direction